



Éditorial.

Le Département du Val d'Oise est une **collectivité engagée**, qui a à cœur d'accompagner les Valdoisiens et les Valdoisiennes dans **la diversité de leurs parcours**, tout en portant une attention particulière aux personnes les plus fragiles. C'est le sens que nous donnons à notre politique d'ensemble.

Comme le soutien aux personnes en situation de handicap, aux personnes âgées et aux enfants, le revenu de solidarité active (RSA) et la politique d'insertion qui l'accompagne sont des composantes fortes de cette politique sociale.

En Val d'Oise, des moyens importants sont ainsi consacrés à l'insertion sociale et professionnelle des personnes qui perçoivent le RSA. En 2022, cela a représenté au total, **245,2 millions d'euros inscrits au budget du Département**, malgré une baisse des dotations de l'État en matière de dépenses sur le RSA.

Avec la pandémie du Covid-19 et les nombreuses destructions d'emploi qu'elle a engendrées, le nombre de personnes concernées par cette allocation de solidarité a fortement augmenté entre mars et novembre 2020 (+12,7 %) dans notre département.

Face à cette situation, nous avons décidé d'agir rapidement pour endiguer la hausse, en votant dès septembre 2020, des moyens complémentaires destinés à aider les bénéficiaires du RSA, notamment les nouveaux entrants dans le dispositif, à retrouver un emploi le plus rapidement possible.

Grâce à cette politique centrée sur l'accès à l'emploi, nous avons réussi à inverser et à stabiliser la courbe d'évolution du RSA dans notre département. En effet, le nombre de bénéficiaires du RSA a diminué de plus de 9 % entre novembre 2020 et juillet 2022. Cette diminution du nombre d'allocataires du RSA s'est également accompagnée en 2022 d'une baisse substantielle des dépenses consacrées au financement des allocations et cela malgré une revalorisation de 5,6 % du montant du RSA décidée par l'État.

Ces résultats placent le Val d'Oise parmi les départements les plus actifs dans le domaine de l'accompagnement vers l'emploi des publics en insertion.

De tels résultats prennent appui sur une philosophie : celle de la responsabilisation des bénéficiaires du RSA et des acteurs financés par le Département pour les accompagner.

Nous avons maintes fois exprimé au cours des dernières années **l'importance fondamentale de l'équilibre entre droits et devoirs des personnes qui bénéficient de la solidarité départementale. Un équilibre fondé à la fois sur l'accès aux droits sociaux essentiels**, le droit à des accompagnements adaptés et personnalisés, et **une maîtrise de nos dispositifs** dans un contexte économique tendu. Les personnes concernées doivent donc se mobiliser pour accéder à l'emploi ou à l'activité et retrouver ainsi une autonomie socio-économique. Le Département met tout en œuvre pour les y aider.

L'équilibre entre les droits et les devoirs, c'est aussi la garantie d'une pérennisation de nos actions sur le long terme en faveur de l'emploi et de l'aide aux plus fragiles.

Dans la continuité de notre engagement financier, le Département du Val d'Oise n'a eu de cesse, y compris pendant la période du Covid-19, **d'affirmer son soutien aux bénéficiaires du RSA et aux acteurs de l'insertion**, en maintenant les financements accordés et en votant des financements complémentaires pour mieux aider les personnes à résoudre leurs difficultés sociales et à retrouver un emploi.

Parce que notre ambition est encore et toujours d'améliorer la qualité du service rendu aux Valdoisiens et Valdoisiennes, notre collectivité a conduit plusieurs **démarches de modernisation** de la politique d'insertion du Département avec, notamment, le financement et la mise en place d'une **plateforme d'accueil, d'évaluation et d'orientation de tous les bénéficiaires du RSA**.

Ce nouveau dispositif nous permet d'ores et déjà d'accélérer l'entrée en parcours d'insertion des bénéficiaires, avec un délai de prise en charge inférieur à un mois.

Avec cette plateforme, le Département réaffirme sa **volonté de garantir l'accès à un accompagnement vers l'emploi à tous les bénéficiaires du RSA** et de les engager dans une démarche co-responsable, via la signature systématique d'un **contrat d'engagements réciproques**.

La politique d'insertion du Val d'Oise, c'est aussi une démarche ambitieuse d'évaluation et de **mesure d'impact des dispositifs financés en matière d'insertion sociale et professionnelle des publics**. Il est en effet indispensable de questionner, constater et prendre du recul, afin d'appuyer des décisions qui permettent d'ajuster notre intervention en faveur

de tous, tout en nous inscrivant dans une **démarche d'efficacité et d'efficience à la hauteur de nos engagements**.

Le présent Programme Départemental d'Insertion vers l'emploi (PDIE) et son Pacte Territorial Pour l'Insertion et l'Emploi (PTIE), en tant qu'instruments de la politique de solidarité conduite par le Département en direction des Valdoisiens et Valdoisiennes confrontés momentanément ou durablement à des difficultés sociales, **viennent définir pour les prochaines années, les grandes orientations et les chantiers à mettre en œuvre** dans le respect de nos principes d'actions que sont **l'engagement et la responsabilité**.

Dans un **contexte particulier** marqué par la crise sanitaire du Covid-19, les tensions internationales qui affectent la situation en France et en Europe, ainsi que la réforme à venir autour du dispositif RSA, les enjeux sont nombreux, et ce nouveau PDIE s'attache au mieux à considérer les éléments de contexte qui sont les nôtres, afin de toujours mieux servir les habitants de notre département.

Et parce qu'en Val d'Oise, il existe une réelle **volonté de construire et de conduire les politiques publiques en partenariat avec l'ensemble des parties prenantes** et plus spécifiquement avec celles qui interviennent dans le champ des politiques sociales (RSA et emploi, autonomie, handicap, protection des personnes vulnérables...), nous n'aurons de cesse de **travailler en concertation avec nos partenaires et de renforcer nos engagements mutuels**.

Car, nous le savons, c'est ensemble et par la mobilisation de tous, que nous pourrions continuer de faire grandir le Val d'Oise.

Ce Programme Départemental d'Insertion vers l'Emploi est donc le programme de tous et un programme pour tous, il nous appartient de nous en saisir et de faire vivre ses ambitions.



Marie-Christine CAVECCHI
Présidente du Département
du Val d'Oise

“

Le Département mobilise tous les moyens à sa disposition au service de la performance de ses politiques d'insertion, grâce à une évaluation des besoins au plus près de nos usagers et des mesures d'impact social toujours plus avancées. Cette démarche « d'amélioration continue » a littéralement façonné notre Plan départemental d'insertion vers l'emploi. ”



Gérard LAMBERT-MOTTE

Vice-président du Département du Val d'Oise délégué à la Vie sociale, à l'Insertion, au Logement social et à la Santé

p.5
Chapitre 1 :
Présentation
du Programme
Départemental
d'Insertion vers
l'Emploi (PDIE)
2023 – 2027

- > Pourquoi un Programme Départemental d'Insertion vers l'Emploi (PDIE)?
- > Le contexte d'élaboration du PDIE 2023-2027
- > Quelques éléments de bilan du Programme Départemental d'Insertion 2018-2022
- > L'élaboration du PDIE 2023-2027 : une démarche concertée

p.13
Chapitre 2 :
Le contexte
socio-économique
du département

- > Évolution des activités économiques et de l'emploi sur les 5 dernières années
- > Évolution de la demande d'emploi en Val d'Oise
- > Le chômage de longue durée et les phénomènes de précarité

- > Des perspectives incertaines
- > Qui sont bénéficiaires du RSA en Val d'Oise ?

p.25
Chapitre 3 :
Les Orientations
stratégiques
du Département
en matière
de politique
d'insertion

- > **Orientation stratégique n°1 :**
Favoriser l'autonomisation sociale et professionnelle des personnes
- > **Orientation stratégique n°2 :**
Prévenir les entrées et les réinscriptions dans le dispositif RSA
- > **Orientation stratégique n°3 :**
Prendre en compte les besoins et attentes des entreprises locales en matière d'emploi et compétences dans l'élaboration des actions et parcours d'insertion

- > **Orientation stratégique n°4 :**
Mobiliser les partenaires pour accompagner les efforts du Département en matière de politique d'insertion

- > **Orientation stratégique n°5 :**
Mettre en œuvre un dispositif départemental d'insertion vers l'emploi exigeant et efficace

p.43
Chapitre 4 :
Gouvernance
du PDIE
2023-2027

p.47
Chapitre 5 :
Les moyens
mobilisés au
titre du PDIE
2023-2027 pour
favoriser l'insertion
des bénéficiaires
du RSA

- > Un PDIE ambitieux dans son financement
- > La mobilisation des crédits du Fonds Social Européen (FSE)

p.51
Fiches action

PDIE
2023
2027

Sommaire